infos@viaaduc.com
01.89.53.69.70
formation.viaaduc.com

Egalité Femme / Homme au travail

Cette formation vous donnera les clés pour intégrer une politique d'égalité et de mixité professionnelle dans une démarche générale.

Formation dispensée en présentiel ou à distance

Référence : HR-EFH

Tarif inter : 1360 € HT

Durée : 2 jours

Certification : Non

Les prérequis pour suivre cette formation

- Aucun prérequis nécessaire.

Les objectifs pédagogiques

- Connaître les obligations légales en matière d'égalité femmes-hommes
- Intégrer une politique d'égalité et de mixité professionnelle
- Cartographier les actions à mettre en place
- Construire un rapport de situation comparée (RSC)

A qui s'adresse cette formation ?

- Responsables des ressources humaines, représentants du personnel.

Programme de la formation

Tour de table

- Objectifs, durée et enjeux de la formation.

Programme de la formation

Dresser un état des lieux des inégalités femmes- hommes

- La réalité des inégalités femmes-hommes dans le monde professionnel.
- La comparaison des inégalités en Europe et dans monde.
- Comment sont construites les inégalités femmes- hommes dans la société ?
- Comprendre et distinguer les concepts clés : parité, égalité, mixité, discrimination directe/indirecte et positive…
- L'avantage d'obtenir le label Égalité.
- Comment l'obtenir et avec quel bénéfice pour l'entreprise et ses salariés ?

Connaître les obligations légales pour être en conformité

- Vos obligations et responsabilités ; les fondamentaux législatifs français à retenir.
- Maîtriser l'essentiel du cadre législatif européen.
- Connaître les nouvelles obligations au regard de la loi ainsi que le calendrier : rappel des échéances.
- La loi sur les quotas dans les conseils d'administration.
- Connaître les sanctions et les risques encourus. La jurisprudence.

Identifier la différence entre discrimination et harcèlement

- Comment définir et identifier le harcèlement et la discrimination ?
- Prévenir, c'est agir : sensibiliser les collaborateurs et faire reculer les discriminations.
- Cartographier les actions à mettre en place dans votre entreprise.
- La procédure d'investigation des allégations sur la non-conformité.

Réaliser un état des lieux «égalité professionnelle»

- Sélectionner les indicateurs les plus pertinents en fonction de la taille de l'entreprise, de son secteur et de ses objectifs.
- Appliquer la mixité professionnelle dans une démarche « mainstream ».
- Connaître les indicateurs obligatoires.
- Construire un rapport de situation comparée (RSC) : difficultés potentielles pour la construction du rapport.
- Faire un diagnostic pour sa propre entreprise.

Tour de table en fin de formation

- Evaluation de la formation à chaud, débriefing collectif, auto-évaluation de l'atteinte des objectifs et de sa propre progression.

Certification Préparée

- Aucune

Méthodes Pédagogiques

- Mise à disposition d’un poste de travail par stagiaire.
- Remise d’une documentation pédagogique papier ou numérique pendant le stage.
- La formation est constituée d’apports théoriques, d’exercices pratiques, de réflexions et de retours d’expérience.
- Le suivi de cette formation donne lieu à la signature d’une feuille d’émargement.

Formateur·rice

- Consultant-Formateur expert en Ressources Humaines.

Méthode d’évaluation des acquis

- Auto-évaluation des acquis par le stagiaire via un questionnaire
- Attestation des compétences acquises envoyée au stagiaire
- Attestation de fin de stage adressée avec la facture

Modalité et délai d’accès à nos formations

ViaAduc met en place un ensemble de dispositifs pour accueillir, accompagner et adapter ses formations aux personnes en situation de handicap (PSH). Notre référent(e) handicap se tient à votre disposition au **01.71.19.70.30** ou par mail à referent.handicap@viaaduc.com pour tout besoin d’aménagement, afin de vous offrir la meilleure expérience possible.

Toute demande d’inscription à une formation inter-entreprises peut s’effectuer jusqu’à 1 semaine (5 jours ouvrés) avant le début de la formation :

- par téléphone au 01 71 19 70 30
- par e-mail : à l’adresse de votre chargé d’affaires ou à infos@viaaduc.com
- sur notre site WEB : https://formation.viaaduc.com/
- par courrier, à l’adresse suivante : ViaAduc– 152 Avenue de Malakoff – 75116 PARIS

Dans le cas d’une formation intra-entreprise, le délai d’organisation moyen est de 2 semaines (10 jours ouvrés). A défaut de convention formelle particulière pour une session sur site Client, ViaAduc n’est pas tenu d’effectuer l’installation de la salle de formation et utilise les moyens informatiques mis à disposition par le Client.

Mise à jour : 16-02-2024